

MISSION PERMANENTE DE TUNISIE

AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE

ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES EN SUISSE

L'Ambassadeur Représentant Permanent

البعثة الدائمة للجمهورية التونسية
لدى مكتب الأمم المتحدة بجنيف
والمنظمات الدولية بسويسرا

0079

Genève, le 3 mars 2012

Madame la Présidente Rapporteur,

Faisant suite à votre lettre n° 2011-1 du 8 décembre 2011, relative à la recherche thématique que votre Groupe de Travail se propose d'entreprendre sur les stratégies efficaces pour éliminer la discrimination contre les femmes dans la vie politique et publique durant les périodes de transition, j'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint, la contribution de la Tunisie à cette recherche.

En espérant que cette contribution puisse vous être utile dans l'élaboration de votre étude, et dans l'attente de vous rencontrer pour finaliser les préparatifs de votre visite en Tunisie, je vous prie, Madame la Présidente Rapporteur, d'agréer l'expression de ma très haute considération.




Moncef Baati

Mme Kamala Chandrakirana
Présidente Rapporteur du Groupe de Travail
sur la discrimination à l'égard des femmes dans la législation et la pratique
HCDH – Palais Wilson - Genève

OHCHR REGISTRY

- 5 MARS 2012

Recipients :.....S.P.D.....

الجمهورية التونسية

وزارة شؤون المرأة والأسرة

الإصلاحات التشريعية والسياسية

المتبناة في سياق تعزيز حقوق المرأة والمساواة بين الجنسين
في تونس

تونس، فيفري 2012